



AVIS PUBLIC

APPROBATION ET ENTRÉE EN VIGUEUR DU RÈGLEMENT D'EMPRUNT E-2162-21

AVIS PUBLIC est donné que lors d'une séance ordinaire tenue le 22 novembre 2021, le conseil municipal de la Ville de Châteauguay a adopté le règlement d'emprunt E-2162-21 d'un montant de 2 004 000 \$ visant l'acquisition de véhicules – Direction des travaux publics et service de sécurité incendie pour l'année 2022, sur l'ensemble du territoire, à la valeur, pour un montant de 391 000 \$ sur 5 ans et 1 613 000 \$ sur 10 ans.

Ce règlement a été approuvé par le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation le 19 janvier 2022.

Il entre en vigueur le jour de la publication du présent avis et en raison de la situation actuelle en lien avec la COVID-19, le règlement peut être consulté sur rendez-vous à l'Édifice de la Mairie et sur le site Internet de la Ville.

Donné à Châteauguay, ce 26 janvier 2022.

Le greffier,

George Dolhan, notaire

PUBLIC NOTICE

APPROVAL AND COMING INTO FORCE OF LOAN BY-LAW E-2162-21

PUBLIC NOTICE is given that during the regular sitting held on November 22nd, 2021, the municipal council of the Ville de Châteauguay has adopted the loan by-law E-2162-21 of \$2,004,000 for the acquisition of vehicles – Public Works Department and Fire Safety Department for the year 2022, throughout the territory, at value, for an amount of \$391,000 over 5 years and \$1,613,000 over 10 years.

This by-law was approved by the ministère des Affaires municipales et de l'Habitation on January 19th, 2022.

It comes into force on the day of publication of the present notice and due to the current situation related to COVID-19, the by-law can be viewed by appointment at the Édifice de la Mairie and on the City's website.

The present text is not official; thus, the French version prevails.



**CERTIFICAT DE PUBLICATION
DE L'AVIS PUBLIC D'APPROBATION ET D'ENTRÉE EN VIGUEUR
DU RÈGLEMENT D'EMPRUNT E-2162-21**

Je soussigné, Maître George Dolhan, agissant en ma qualité de greffier de la Ville de Châteauguay, certifie par la présente que j'ai affiché en date du 26 janvier 2022, le présent avis public d'approbation et d'entrée en vigueur du règlement d'emprunt E-2162-21 d'un montant de 2 004 000 \$ visant l'acquisition de véhicules – Direction des travaux publics et service de sécurité incendie pour l'année 2022, sur l'ensemble du territoire, à la valeur, pour un montant de 391 000 \$ sur 5 ans et 1 613 000 \$ sur 10 ans, à l'hôtel de ville situé au 5, boulevard D'Youville à Châteauguay.

De plus, tel que prévu au règlement G-016-17 déterminant les modalités de publication des avis publics de la Ville adopté lors de la séance ordinaire du conseil tenue le 21 août 2017, je certifie par la présente que j'ai affiché, en date du 26 janvier 2022, le présent avis public sur le site Internet de la Ville de Châteauguay.

Attesté à Châteauguay, ce 26 janvier 2022.

Le greffier,

George Dolhan, notaire